



# ADAINVILLE

## Flash INFOS

Bulletin d'Informations Communal

N° 81 MARS 2015

### DECHETS VEGETAUX

Ramassage hebdomadaire

du **LUNDI 30 MARS 2015**  
jusqu'au lundi 7 décembre 2015 inclus

Les sacs papiers sont distribués pour l'année 2015, au garage communal à côté de l'église (route du Breuil), **de 10 heures à 12 heures les :**

**Distribution des sacs  
(papier recyclable)**

**AUCUNE DÉLIVRANCE DE  
SACS NE SE FERA EN  
DEHORS DE CES DATES**

samedi	07	mars
mercredi	11	mars
lundi	16	mars
samedi	11	avril
samedi	16	mai



**CHANGEMENT D'HORAIRE**s des collectes de déchets depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015

Les bacs verts et les bacs jaunes sont ramassés en **un seul passage** entre 5 h et 15 h



Tous les autres emballages en plastique se jettent dans la poubelle verte !



### **RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS MARDI 14 AVRIL 2015**

Il est rappelé que tous les encombrants devront être sortis la veille au soir, après 17 h,

**ATTENTION Ne sont pas collectés** : les appareils électriques et électroniques, les batteries, les bouteilles de gaz, les gravats, les pneus, les pots de peinture, les huiles et produits chimiques



Conditions d'accès :

**Inscription** : pour accéder en déchèterie, vous devrez préalablement vous procurer une carte d'accès en mairie. Cette carte est gratuite pour les particuliers.

Justificatifs à fournir : - justificatif de domicile - carte d'identité

**Accès** : l'accès est gratuit pour les particuliers, sur présentation de la carte d'accès.

**Quantité** : limitée à 24 m<sup>3</sup> ou 24 passages / an. La carte reste valable jusqu'à épuisement des poinçons. L'apport de certains déchets spécifiques ou recyclables n'engendre pas le poinçonnage de la carte.

Un contrôle d'identité sera effectué par le SIEED ou par le gardien à l'entrée de la déchèterie, et seul le détenteur de la carte d'accès pourra déposer ses déchets. Une pièce d'identité correspondant à la carte d'accès devra être présentée.

L'évaluation volumétrique sera faite par le gardien lors de votre arrivée à la déchèterie. Il poinçonnera votre carte en fonction du volume à déposer.

**NOUVEAU**  
à partir du  
2 mars 2015  
**CHANGEMENT D'UN  
JOUR D'OUVERTURE**



**NOUVEAU** En déchèterie, rapportez et trie<sup>z</sup> en illimité !

24 m<sup>3</sup> par an :

GRAVATS / INERTES	BOIS	ENCOMBRANTS
MÉTAUX	MOBILIER	DÉCHETS VERTS

Apport illimité (pour les particuliers) :

LAMPES	GROS ÉLECTROMÉNAGER	CARTONS	HUILES DE VIDANGE	RADIOGRAPHIES
BATTERIES	PILES ET ACCUMULATEURS	PETITS APPAREILS MÉNAGERS	DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES	DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUE (DDS)

Pour l'apport de ces déchets, la carte est poinçonnée.

La carte de déchèterie doit être présentée, mais n'est plus poinçonnée pour ces déchets mentionnés en vert (si accès en véhicule de tourisme uniquement)

Pour un accès les lundis & mardis, les déchèteries fonctionnent en binômes

**DECHETERIE DE BOUTIGNY - PROUAIS - 28410**  
Lieu dit Les Joncs - Au croisement RD 305 - RD 101

**LUNDI** : FERMETURE  
**MARDI** : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h  
MERCREDI - JEUDI : fermée  
**VENDREDI** : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h  
**SAMEDI** : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h  
**DIMANCHE** : 9h - 13h



**DECHETERIE DE HOUDAN - 78550**  
Route d'Anet - Voie communale n°2

**LUNDI** : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h  
**MARDI** : FERMETURE  
MERCREDI - JEUDI : fermée  
**VENDREDI** : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h  
**SAMEDI** : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h  
**DIMANCHE** : 9h - 13h



## ELECTIONS DEPARTEMENTALES dimanche 22 et 29 mars 2015

Ouverture du bureau de 8 h à 20 h

Les élections cantonales sont désormais dénommées « élections départementales ». Elles sont organisées pour la première fois sous cette appellation.

Ces élections permettent d'élire les **conseillers départementaux**, jusqu'ici appelés conseillers généraux. Ils seront désormais élus pour 6 ans, et se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés lors de ces élections.

### MAIRIE

**Horaires d'ouverture**  
au public

Lundi 14 h à 17 h  
Mardi 14 h à 19 h  
Jeudi 14 h à 17 h  
Vendredi 14 h à 16 h  
Samedi 10 h à 12 h

### Email :

mairie@mairie-adainville.fr

### Site Internet :

www.mairie-adainville.fr

### Page Facebook

Tél : 01.34.87.03.24

### COMMISSIONS D'URBANISME 2015

à 11 heures,  
les samedis

7 & 21 mars

11 & 25 avril

9 & 30 mai

13 & 27 juin